

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01790

Numéro SIREN : 897 696 548

Nom ou dénomination : A & M

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2022 sous le numéro de dépôt 3631

Désignation de l'entreprise		A & M		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		19 Rue Mazenod		13002 MARSEILLE	
Numéro SIRET *		8 9 7 6 9 6 5 4 8 0 0 0 1 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	470 000	470 000		
Total I (5)		044	048	470 000	470 000		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	7 557	7 557		
	Clients et comptes rattachés *	072	074				
	Autres * (3)	080	082				
	Valeurs mobilières de placement	084	086	12 125	12 125		
	Disponibilités	092	094				
	Charges constatées d'avance *	096	098	19 681	19 681		
	Total II	110	112	489 681	489 681		
Total général (I+II)							

PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *	120	470 000			
Ecart de réévaluation	124				
Réserve légale	126				
Réserves réglementées *	130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	132				
Report à nouveau	134				
Résultat de l'exercice	136	5 063			
Provisions réglementées	140				
Total I	142	475 063			
Provisions pour risques et charges	154				
Emprunts et dettes assimilées	156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172	14 619			
Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	14 619			
Total général (I + II + III)	180	489 681			

RENOUVOIS		RENOUVOIS	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise A & M

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 1 1 2 2 0 2 1		13 1 1 2 2 0 2 0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue { biens services * }	215		214	
		217		218	15 405
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	15 405
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	9 449
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259		262	0
	Total des charges d'exploitation (II)			264	9 450
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 956
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	347		300	
	Impôts sur les bénéfices *			306	893
				310	5 063
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				312	5 063
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	5 063
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	893
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprise nouvelles (44 septies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991		
	Divers, dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUI (art. 44 vicedécies) 992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septidécies) 993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		352	5 956
		Déficit col. 2		354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	5 956
				372	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
46860000 DIVERS -CHARGES A PAYER			950.00
31/12/2021 EI CAP BILAN		500.00	
31/12/2021 EI CAP LOYER 12/21 MAZENOD		450.00	

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	470	000			470 000	
26110000 TITRES PARTIC. VIEWS MULTIMEDI	470	000			470 000	
TOTAL I	470	000			470 000	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7	557			7 557	
41100000 COMPTES CLIENTS	7	557			7 557	
DISPONIBILITES	12	125			12 125	
51210000 CAISSE D'EPARGNE N°979625	12	125			12 125	
TOTAL II	19	681			19 681	
TOTAL GENERAL	489	681			489 681	

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		470	000			470	000
10130000 CAPITAL SOUSCRIT.APPELE VERSE		470	000			470	000
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		5	063			5	063
TOTAL I		475	063			475	063
AUTRES DETTES		14	619			14	619
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE			893				893
44551000 TVA A DECAISSER			2 414				2 414
45100000 VIEWS MULTUMEDIA			10 000				10 000
45510000 CCA GACEM			362				362
46860000 DIVERS -CHARGES A PAYER			950				950
TOTAL III		14	619			14	619
TOTAL GENERAL		489	681			489	681

AL

DETAIL LIASSE 2033-B

[illegible]

A & M
Société par actions simplifiée
au capital de 470 000 euros
Siège social : 19 RUE MAZENOD, 13002 MARSEILLE
897 696 548 RCS MARSEILLE

PROCURATION

Je soussigné Medhi GACEM,
demeurant 19 rue Mazenod le Castel, 13002 MARSEILLE, Président de la société A & M,

Donne par les présentes pouvoir à
Cabinet COFIMEC 6 BIS IMPASSE LATIL 13008 MARSEILLE

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de MARSEILLE tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à *Marseille*
Le *21/03/2022*

Medhi GACEM

*1 avenue B
Mazénod
Marseille*



A & M
Société par actions simplifiée
au capital de 470 000 euros
Siège social : 19 RUE MAZENOD, 13002 MARSEILLE
897 696 548 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 11 MARS 2022

L'an 2022,
Le 11 MARS,
A 10H00,

Monsieur Medhi GACEM,
demeurant 19 rue Mazenod le Castel, 13002 MARSEILLE,

Associé unique de la société A & M,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Medhi GACEM, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

16

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 5 062,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 062,50 euros
A la réserve légale	5 062,5 euros
Solde	----- 0 euros

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Medhi GACEM

CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL

